

Questions orales

ronney. Pour savoir s'il y avait eu un engagement contracté, il lui a demandé de nous indiquer par écrit quelle était sa position. Lorsque nous aurons la position de l'ancien premier ministre quant à savoir s'il avait contracté un engagement, nous agirons en conséquence.

• (1455)

L'hon. Jean J. Charest (Sherbrooke): Monsieur le Président, ma question au gouvernement est très claire, c'est la suivante: Le premier ministre, hier, savait, parce que son prédécesseur lui a dit avant la période des questions qu'il avait pris un engagement de soumettre au gouvernement la requête du Québec. J'aimerais savoir pour quelle raison le premier ministre, hier, dans cette Chambre, n'a pas partagé cette information avec les députés et pour quelle raison, au lieu et place, il a fait des insinuations à l'effet que des illégalités avaient été commises?

[Traduction]

Le Président: Sauf erreur, la question s'adresse directement au premier ministre, qui n'est pas présent à la Chambre en ce moment.

Est-ce que c'est à la vice-première ministre?

[Français]

L'hon. Sheila Copps (vice-première ministre et ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, il n'y a aucune insinuation de la part du premier ministre. La seule insinuation qu'on voit aujourd'hui vient de la part du député de Sherbrooke. Franchement, s'ils veulent savoir pourquoi le premier ministre attend les paroles écrites de Brian Mulroney, c'est parce qu'il y a beaucoup de choses qui sont dites au téléphone. On veut voir la vérité par écrit et on attend la vérité par écrit, et quand on la recevra, le premier ministre a bien dit que lorsqu'il voit un engagement par le gouvernement fédéral par écrit, on va le respecter. C'est exactement ce qu'il a dit hier à la Chambre.

* * *

[Traduction]

L'IMMIGRATION

M. Tony Ianno (Trinity—Spadina): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration.

Certains Canadiens croient, à tort, que les immigrants leur volent des emplois et fraudent le système d'aide sociale. Ce mouvement de ressac contre les immigrants et les réfugiés m'inquiète beaucoup.

Qu'entend faire le ministre pour calmer les esprits et informer les Canadiens de la contribution réelle et positive des immigrants à la société canadienne?

L'hon. Sergio Marchi (ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration): Monsieur le Président, je voudrais remercier mon collègue pour m'avoir posé cette question que je trouve intéressante, car on laisse parfois des mythes obscurcir notre

politique d'immigration. Au lieu de pointer du doigt le gouvernement, on devrait examiner l'étude publiée cette semaine par le Clark Institute, qui a évalué, sur une période de 10 ans, la situation de 1 300 réfugiés de la mer vietnamiens.

Cet institut a découvert des gens qui ont fort bien réussi. Un réfugié de la mer sur cinq s'est lancé en affaires, 99 p. 100 sont devenus des citoyens canadiens et 7,3 p. 100 ont eu recours à l'aide sociale, comparativement à 10 p. 100 pour le reste des Canadiens.

Le Clark Institute distingue la réalité de la fiction. Il reste à espérer que la leçon qu'il nous sert sera retenue par ceux qui continuent de prôner des mythes au sujet des immigrants.

* * *

[Français]

LE RÉFÉRENDUM DE 1992

L'hon. Lucien Bouchard (chef de l'opposition): Monsieur le Président, comme vous le savez, le premier ministre devait être présent aujourd'hui: on nous en avait informés. Cependant, au début de la séance, on nous a dit qu'il serait un peu en retard et, avec votre agrément, nous avons accepté d'attendre de poser nos questions. Alors qu'il n'est pas là, je dois poser une question à la vice-première ministre, qui fait suite à la réponse qu'elle vient de donner au député de Sherbrooke. Je n'en poserai qu'une puisqu'on n'a pas le temps. Je le comprends. Mais vous ne perdez rien pour attendre.

• (1500)

Dois-je comprendre par la réponse que la vice-première ministre vient de donner au député de Sherbrooke que le premier ministre savait, suite à une conversation téléphonique qu'il a eue avec M. Mulroney, que ce dernier avait pris l'engagement de traiter équitablement le Québec pour compenser les dépenses du référendum et que le premier ministre ne croit pas la parole de l'homme d'honneur qu'est M. Mulroney et qu'il exige un écrit pour la confirmer?

L'hon. Marcel Massé (président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre chargé du Renouveau de la fonction publique): Monsieur le Président, lorsque le premier ministre a parlé à M. Mulroney, ils se sont entendus pour que M. Mulroney lui envoie, dans une réponse écrite, sa position sur l'existence ou non d'un accord entre le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral.

C'est la position que le premier ministre a exprimée à la Chambre et c'est encore la situation.

* * *

[Traduction]

PRÉSENCE À LA TRIBUNE

Le Président: Je voudrais signaler aux députés la présence à notre tribune de Son Excellence Ali Hassan Mwinyi, président de la République unie de Tanzanie.